

**BULLETIN
D'INFORMATION N°1
JANVIER 2017**



L'actualité du chantier

**Le bassin de la Fontaine des Hanots
à Montreuil**



Stéphane Troussel
Président du Conseil
départemental
de Seine-Saint-Denis



Gérard Cosme
Président d'Est
Ensemble

La construction du bassin, c'est parti !

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir le premier numéro de notre bulletin d'information du chantier de bassin de rétention enterré de la Fontaine des Hanots que le Département de la Seine-Saint-Denis réalise en cofinancement avec Est Ensemble, à Montreuil, de 2016 à 2020. Le terrain multisports situé en surface du bassin sera entièrement remis à neuf à l'issue des travaux.

Ce bassin a deux objectifs : lutter contre les inondations lors des fortes pluies et préserver la qualité des eaux de la Marne et de la Seine lors des petites et moyennes pluies.

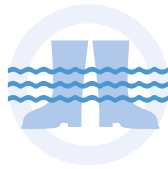
Ce premier numéro de « L'actualité du chantier » est consacré à la première phase de travaux.

Nous vous souhaitons avec Belaïde Bedreddine, Vice-président du Département en charge de l'écologie urbaine et Christian Lagrange, Vice-président d'Est Ensemble en charge de l'eau et de l'assainissement, une bonne lecture et vous invitons à prendre contact avec les agents départementaux de l'eau et de l'assainissement (DEA) pour toutes questions.



OÙ EN EST LE CHANTIER ?

- 1 ETUDES ET APPEL D'OFFRE** : études hydrauliques, concertation et passation des marchés publics (2012-2016)
- 2 INSTALLATION** : clôture du site, démontage du skate parc, pose des repères de mouvement sur les bâtiments... (septembre-octobre 2016)
- 3 INJECTION** : stabilisation du terrain (novembre 2016 - janvier 2017)
- 4 PAROIS D'ENCEINTE** : réalisation des fondations et du mur d'enceinte du bassin
- 5 TERRASSEMENT** : creusement du bassin
- 6 GÉNIE CIVIL** : réalisation de la dalle de couverture et du fond du bassin
- 7 EQUIPEMENTS ÉLECTROMÉCANIQUES** : installation des appareils de gestion (pompes, système de nettoyage...)
- 8 AMÉNAGEMENT** de la surface du bassin (terrain multisports) et construction du bâtiment technique
- 9 POSE DES COLLECTEURS** : raccordement des égouts au bassin
- 10 EQUIPEMENTS DE MESURE ET DE GESTION** : mise en service des vannes et des instruments de mesure



LE BASSIN A DEUX OBJECTIFS :

LES VIGIES DE L'EAU

1 stocker les eaux et diminuer l'impact des **inondations** lors des fortes pluies qui ont lieu presque tous les ans (juillet 2010, juin 2011, juin 2012, juin 2013).

2 limiter les rejets d'eau polluée vers la Marne lors des petites pluies. Les eaux des montreuillois sont traitées à la station d'épuration d'Achères mais lors des pluies, les apports provoquent des déversements vers le milieu naturel. En limitant ces apports le bassin contribuera à réduire les **pollutions**.

À chantier exceptionnel, dispositif exceptionnel ! Une adresse mail dédiée (bassinfontainedeshanots@seinesaint-denis.fr) et un numéro de téléphone « Allo chantier qualité » permettent aux habitants de poser des questions. Pour apporter la meilleure réponse possible des spécialistes se coordonnent.

Depuis 6 ans, les techniciens et responsables du chantier présentent directement le projet aux riverains dans les conseils de quartier et conseils d'école.

Depuis 2015 des visites guidées de bassins départementaux en fonctionnement et en chantier ont été organisées pour les riverains.



L'ŒIL DE L'EXPERT : LES INJECTIONS

Comment fait-on ?

Avant de réaliser l'enceinte du bassin en paroi moulée et de creuser à l'intérieur, des forages d'injection sont réalisés à intervalles réguliers (ici sur une profondeur variant de 40 à 50 m).

Ceux-ci sont effectués pour combler les vides existants dans le sol laissés par la dissolution du gypse. En effet, cette roche est très présente en Seine-Saint-Denis et a le défaut de se dissoudre en présence de l'eau.



Quels sont les avantages ?

Les injections composées de sable, de ciment, de bentonite et d'eau permettent de remplir les vides, de consolider le terrain mais aussi, lors de la réalisation des parois moulées, d'éviter que le béton ne fuie dans le sol. Lors des travaux de terrassements cela évite des effondrements et des dégâts sur les bâtiments voisins.



Une bonne nouvelle

Pour remplacer le terrain d'évolution démonté à l'occasion du chantier, la Ville en a construit un à proximité. Les habitants gagnent donc, grâce à la construction du bassin par le Département et Est Ensemble, un terrain supplémentaire, puisque le terrain multisports démonté sera également reconstruit à l'issue des travaux.

La météo du chantier

À ce jour, nous avons eu 0 jours « d'intempéries » (conditions météo rendant le travail impossible).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le bassin en chiffres :

21 500 m³
de volume utile
(soit l'équivalent de 107 500 baignoires
ou 7 piscines olympiques)

35 m
de diamètre

1 050 m²
de surface d'emprise

27 m
de profondeur du bassin
(équivalent à 160 marches
ou à un immeuble de 10 étages)

6 000 m³
de volume de béton
(uniquement pour le bassin)

30 000 m³
de volume de déblaiement

Dans le prochain numéro

« Comment est construite
la structure du bassin ? »

« Pourquoi le nom
"Fontaine des Hanots" ? »

Relations riverains
Direction de l'eau et de l'assainissement
Département de la Seine-Saint-Denis

Allo chantier qualité :
01 43 93 65 13
bassinfountainedeshanots@seinesaintdenis.fr